



Atelier 1

Ville de Fribourg

Solution fondation : un nouveau modèle de gouvernance cohérent pour les structures d'accueil préscolaire

Brève description

Dans un contexte de défis croissants liés au financement et à l'organisation de l'accueil de la petite enfance, la Ville de Fribourg a engagé une réforme structurelle visant à renforcer la stabilité, la soutenabilité financière et la qualité de son dispositif d'accueil préscolaire. Cette réforme se concrétise par la création d'une fondation de droit privé regroupant les structures d'accueil préscolaire jusqu'alors organisées en associations indépendantes.

Cet atelier se concentrera sur les enjeux organisationnels et financiers de ce modèle. Il montrera comment la mutualisation des ressources et une gouvernance financière centralisée permettront une meilleure maîtrise des coûts et du financement des structures, ainsi qu'une réduction des risques financiers, tout en renforçant la qualité de l'accueil préscolaire.

À travers l'exemple de la Ville de Fribourg, l'atelier proposera une réflexion sur les conditions de réussite et la transférabilité de ce modèle à d'autres villes confrontées à des enjeux similaires, en conciliant accessibilité pour les familles, qualité de l'offre et responsabilité financière.

Liens

<https://www.ville-fribourg.ch/actualites/proposition-21-demande-une-revision-generale-du-reglement-communal-concernant-les>

<https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/BROCHURE-Rapport-petite-enfance-WEB.pdf>

https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/2022-09/brochure_enfance_jeunesse_FR_web.pdf

https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Strat%C3%A9gie%20PE%20-%20rapport%20complet_1.pdf

Contact

Joana de Weck, Cheffe de service, Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, Ville de Fribourg
joana.deweck@ville-fr.ch
Tel. 026 361 73 01 / Mobile 078 628 65 43



Atelier 2

Coire

Éveil précoce au langage à la crèche – Mixité comme élément de la convention de prestations

Brève description

À Coire, tous les enfants d'une même volée sont soumis à une évaluation du niveau d'allemand deux ans avant leur entrée à l'école primaire. Le processus recourt à un questionnaire élaboré par l'université de Bâle. Sur la base d'une appréciation des parents ou titulaires de l'autorité parentale, environ 30 % des enfants sont admis à participer au programme municipal de soutien linguistique. Depuis plusieurs années, ces cours de soutien linguistique sont donnés dans des crèches, des groupes de jeux ou des familles d'accueil qui ont conclu une convention de prestations avec la ville. Les parents ou titulaires de l'autorité parentale sont tenus de participer à des séances d'information au cours de l'année.

Les conventions de prestations régissent la collaboration entre la municipalité et les institutions d'accueil. Elles prescrivent en particulier que la part des enfants allophones dans chaque groupe peut représenter un tiers au maximum. Cette disposition permet de garantir que un niveau d'apprentissage adapté à l'âge des enfants (d'égal à égal). Dans la mesure où pratiquement toutes les crèches, groupes de jeux et familles d'accueil de Coire participent au programme, une bonne mixité sociale s'est établie entre les enfants au cours des dix dernières années.

Contact

Patrik Degiacomi
Conseiller municipal de Coire, chef du dicastère Formation Société Culture
Patrik.Degiacomi@chur.ch
Tél. 081 254 44 00



Atelier 3

Ville de Lucerne

Liberté économique dans le domaine de l'accueil extrafamilial des enfants : crèches et groupes de jeux privés sous pression

Brève description

Le potentiel de l'accueil extra-familial des enfants est reconnu, en particulier pour les enfants en âge préscolaire. Conçue à l'origine principalement comme une mesure visant à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, la crèche est progressivement devenue un lieu central de l'éducation précoce. L'offre n'a toutefois une influence positive sur les enfants et pour la société que si elle est de qualité. Or, les exigences de qualité requises pour assurer une bonne conciliation entre famille et travail et le recrutement d'un personnel qualifié diffèrent considérablement de celles nécessaires à une éducation précoce appropriée et centrée sur l'enfant.

Les crèches et les groupes de jeu privés de la ville de Lucerne sont donc soumis à une pression croissante. Leur situation financière est souvent précaire, avec une marge de manœuvre économique limitée. En même temps, les attentes ne cessent d'augmenter : les enfants doivent être protégés et accompagnés de manière professionnelle, les besoins en matière de soutien doivent être identifiés à un stade précoce, les parents souhaitent des tarifs bas et les employeurs exigent une flexibilité maximale.

Avec l'introduction des bons de garde en 2009, la ville de Lucerne a mis l'accent sur la qualité à l'aide de diverses mesures d'accompagnement. L'évaluation de cette stratégie lui permet aujourd'hui de tirer des enseignements précieux, notamment pour déterminer les moyens de renforcer les structures d'accueil de sorte à contenter durablement les enfants, les parents et les communes.

Contact

Monika Hürlimann, responsable du service Éducation et accueil de la petite enfance, ville de Lucerne
Monika.huerlimann@stadtluzern.ch
Tél. 041 208 81 44

Atelier 4

Ville de Lausanne

L'articulation entre la politique de l'enfance et les politiques sociales au travers d'une politique d'accueil des enfants organisée par quartiers

Brève description

1) L'accueil de jour répond à plusieurs enjeux de politique publiques, lesquels se trouvent au croisement des politiques en faveur de l'encouragement précoce (inclusion, intégration, prévention, etc...) et de plusieurs politiques sociales destinées à lutter contre la précarité, les violences intra-familiales, l'exclusion ou la marginalisation sociale, la lutte contre les discriminations, la lutte pour l'égalité des chances...

2) Pour que l'accueil de jour atteigne ces objectifs d'encouragement précoce et puissent contribuer, bien en amont, à l'intégration sociale de toutes les catégories de population, il convient de pouvoir faire appel à des éducateurs et éducatrices formé-e-s qui disposent de modèles de compréhension des réalités auxquels ils/elles sont confronté-e-s et d'outils d'intervention. Un travail en réseau avec d'autres intervenants socio-éducatifs doivent pouvoir également être possible.

3) Cette qualité a un coût. Sur le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, qui s'inscrit dans ce dispositif, le coût est partagé: Canton, communes, employeurs, financent ce dispositif et un cadre normatif exigeant permet de disposer d'espaces et d'intervenants de qualité.

Exemple à développer:

La Ville de Lausanne a réfléchi la répartition de l'accueil de jour des enfants par quartiers, de manière d'une part à offrir une offre de proximité, mais également pour diversifier l'offre d'accueil et la combiner avec d'autres besoins sociaux qui peuvent être divers selon les quartiers en question.

L'un des exemples de diversification de l'offre, visant en particulier à toucher des familles qui ne bénéficient pas, pour diverses raisons (coût, difficulté d'accès à l'information) de l'accueil collectif à journée continue, est la présence de Jardins d'enfants. Ceux-ci ouvrent quelques heures par jour. Ils peuvent imaginer des accueils sous une forme différente et se permettre d'être plus proche des familles, notamment par un dialogue facilité avec elles. Ce type d'accueil va attirer un autre public, avec lequel un travail ciblé d'information, d'inclusion et de prévention peut être nécessaire. Les structures sont de petites dimensions, en moyenne 12 places, pour des enfants de 2 ans et demi à l'âge de l'entrée à l'école.



Liens

Loi sur l'accueil de jour des enfants : <https://www.lexfind.ch/fe/fr/tol/23890/fr>

Compte-rendu du colloque sur l'encouragement précoce, Etat de Vaud 2024, [VF Colloque encouragement précoce 18.1.24.pdf](#)

Préavis de la Ville de Lausanne, 2022 « Objectif 100% pour un plan d'investissement et de développement de l'accueil de jour des enfants à Lausanne en vue d'atteindre la couverture complète des besoins » ; <https://www.lausanne.ch/apps/agir/affaire/doc/e7/e7fa087a3b2747db873f3e43f5dafa37.pdf>

Etude commandée par le Bureau cantonal de l'intégration et menée par l'IDHEAP (UNIL): L'accès des familles migrantes défavorisées à l'accueil collectif préscolaire : Où et comment investir ? 2015 : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dire/spop/fichiers_pdf/rech-150416-acces-enfant-migrant-creche.pdf

Contact

Sylvie Lacoste, présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE) et ancienne directrice de la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

s.lacoste@bluewin.ch

Tél. 079 900 84 31



Atelier 5

Kibesuisse

Qualité dans les crèches – Comparaison au niveau cantonal entre différents systèmes de financement

Brève description

En référence au titre de l'assemblée de printemps « Renforcer l'accueil extrafamilial des enfants : une question d'argent mais aussi de stratégie des villes », cet atelier a pour but de mettre en lumière ce qui, selon kibesuisse, caractérise une éducation et une prise en charge extrafamiliales de bonne qualité et comment celles-ci peuvent être financées. Dans la plupart des cantons et communes, la majeure partie des coûts liés à la garde d'un enfant sont aujourd'hui supportés par les titulaires de l'autorité parentale. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les autorités cantonales et communales ont mis en place de nombreuses mesures incitatives visant à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, dont notamment la réduction des contributions parentales à ces coûts. Le financement néglige souvent l'aspect de la qualité des offres alors même qu'il est généralement admis que ce point est déterminant pour assurer aux enfants de « bonnes conditions de croissance » dans leur intérêt. Investir dans la qualité de l'éducation et de la prise en charge extra-familiales des enfants améliore non seulement les chances de développement des enfants, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, mais crée aussi une valeur ajoutée pour l'économie. À long terme, cette stratégie entraîne une augmentation significative du PIB suisse (0,5 %, soit environ 3,4 milliards de francs par an, cf. étude de BAK Economics, 2020)

Notre atelier présente plusieurs modèles de subventionnement que l'association considère comme durables et efficaces et qui peuvent servir de source d'inspiration pour le développement d'une stratégie des offres dans les villes. Après une brève introduction, l'atelier donne l'occasion d'un échange d'expériences sur les possibilités et les limites des politiques en la matière et de discuter de nouvelles approches.



Liens

www.kibesuisse.ch
www.quali-kita.ch

Contact

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant - kibesuisse

Katrin Serries, directrice des régions, direction Suisse orientale et Lichtenstein

Tél. 0442721949

katrin.serries@kibesuisse.ch

Maximiliano Wepfer, responsable de la communication politique

Tél. 0433213253

maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch